



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

E1 – Unité 10 - Epreuve orale

PRESENTATION D'UN RAPPORT D'ACTIVITES

Important : Ce document est transmis aux formateurs des centres de formation concernés par cet examen ainsi qu'aux candidats individuels, à partir du mois d' avril 2009.

Les informations ci-dessous énoncées sont destinées à renseigner les candidats sur le contenu du rapport d'activité.

REGLEMENT D'EXAMEN :

EPREUVES DU DOMAINE PROFESSIONNEL	COEF	DUREE	NATURE
E1 - Présentation du dossier d'activité (barème à joindre au sujet)	1	0H30	oral

CONSIGNES GENERALES :

La prise en compte des travaux réalisés au cours de la formation se fera au travers de la présentation orale d'un rapport d'activités, suivi d'un entretien avec le jury.

Ce rapport d'activités, individuel et personnel, sera composé de documents permettant de définir techniquement les travaux réalisés par le candidat au cours de sa formation dans les différents sites où elle s'est déroulée.

CONTENU DU RAPPORT D'ACTIVITES :

Le nombre d'activités présentées est laissé à l'initiative du candidat

Chaque activité présentée dans le rapport doit préciser les éléments suivants :

- Compétences définies sur le référentiel de certification et que le candidat aura mises en œuvre.
- Les conditions de réalisation ainsi que le niveau de complexité des travaux réalisés
- L'implication effective du candidat au niveau de l'autonomie attendue du titulaire d'un brevet professionnel.

LA COMPOSITION DU DOSSIER :

PAGE DE GARDE : nom du candidat, appellation et session de l'examen, nom de l'entreprise et du centre de formation.

SOMMAIRE : titres et n° des pages.

PRESENTATION DU JEUNE : âge et identité, parcours scolaire et professionnel, motivation, pour le métier et le diplôme.

PRESENTATION DE L'ENTREPRISE : structure, situation géographique, rayon d'action, activités...

PRESENTATION DES ACTIVITES : description sommaire des activités réalisées, en entreprise et en centre de formation. (texte, Photos, croquis).

DEVELOPPEMENT D'UNE ACTIVITE (travaux effectués plutôt en entreprise) : ouvrages comportant des matériaux nouveaux, de haute technicité faisant appel à une mise en œuvre particulière répondant à des cahiers des charges particuliers.

Documents supports : plans, cahier des charges, documents techniques, photos.

Documents didactiques : maquette, transparents, échantillons.

LE BAREME D'EVALUATION :

Contenu du dossier	/7
<i>Page de couverture : nom prénom, examen, épreuve,...</i>	
<i>Lieux de stage : l'entreprise – le(s) chantier(s)</i>	
<i>Les activités</i>	
<i>Une activité (parmi toutes) est particulièrement développée.</i>	

Présentation orale du dossier : <ul style="list-style-type: none">• Au cours de cette phase l'ensemble des activités est présenté :• Une situation au choix du candidat est développée dans le détail.	/6
<i>Présentation des activités pratiquées dans l'entreprise.</i>	
<i>Qualité d'analyse de la phase développée</i>	
<i>Qualité des propositions et de l'argumentation (technique, sécurité, normes, ...)</i>	
<i>Clarté du plan de l'exposé</i>	
<i>Clarté et rigueur de la présentation orale</i>	

Questionnement par le jury : Au cours de cette phase le candidat, à partir des réponses apportées au questionnement du jury, confirme ses connaissances acquises.	/7
<i>Rigueur des réponses</i>	
<i>Clarté de l'expression technique</i>	
<i>Capacité à argumenter</i>	
T O T A L	/20

Gérard GIROUD IEN
Académie de Bordeaux
Jeudi 12 mars 2009

Nota :

Pour diffusion nationale aux centres d'examens et candidats individuels des académies ayant des candidats inscrits à la session 2009 du BREVET PROFESSIONNEL PLÂTRERIE ET PLAQUE ;

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.